

PEMBROKE

GESTION PRIVÉE DE PLACEMENT

Fonds marché monétaire Pembroke

(antérieurement, Le Fonds Marché Monétaire GBC)

APERÇU DU FONDS ~ Le 1 avril 2020

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds marché monétaire Pembroke que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Gestion privée de placement Pembroke ltée au 1-800-668-7383 ou inquiries@pml.ca, ou visitez www.pml.ca. Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

BREF APERÇU

Code du fonds	GBC312	Gestionnaire du fonds	Gestion privée de placement Pembroke ltée
Date de création du fonds	Le 30 novembre 1988	Gestionnaire de portefeuille	Gestion Pembroke ltée
Valeur totale au 29 février 2020	13 488 971 \$	Distributions	Mensuelle
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,38 %*	Placement minimal	100 000 \$ (dans les différents fonds de la famille; 10 000 \$ si souscrit par l'intermédiaire d'un courtier inscrit; tranche additionnelle 500 \$)

*Depuis le 1^{er} janvier 2018, aucuns frais de gestion ne sont imputés au fonds, ce qui réduit le RFG et les frais du fonds. Ces frais vous sont imputés directement. Se reporter à la rubrique « Autres frais » ci-après.

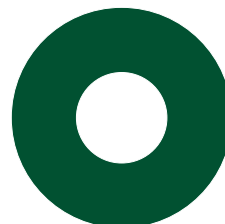
DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL ?

Le Fonds marché monétaire Pembroke vise de maximiser les revenus d'intérêt tout en préservant le capital et en maintenant une certaine liquidité. Ceci est possible en effectuant principalement des placements dans des titres d'emprunt à court terme de qualité émis par le gouvernement du Canada ou tout organisme provincial canadien, dans des obligations de banques et de sociétés de fiducie canadiennes, de même que dans des billets de trésorerie dont la note de crédit est approuvée. Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 29 février 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

DIX PRINCIPAUX PLACEMENTS (au 29 février 2020)

	Rendement	Échéance	% de la valeur liquidative
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	1,68%	14 mai 2020	31,2%
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	1,735%	11 juin 2020	17,7%
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	1,735%	11 juin 2020	17,4%
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	1,68%	2 avril 2020	11,9%
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	1,735%	11 juin 2020	7,1%
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	1,68%	14 mai 2020	4,2%
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	1,735%	11 juin 2020	3,7%
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	1,68%	2 avril 2020	2,7%
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	1,68%	14 mai 2020	2,0%
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	1,68%	2 avril 2020	1,0%
Pourcentage total des dix principaux placements			98,9 %
Nombre total de placements			11

RÉPARTITION DES PLACEMENTS (au 29 février 2020)



Bons du trésor du Canada et équivalents 100 %

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatiles varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatiles varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

NIVEAU DE RISQUE

Gestion privée de placement Pembroke ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » dans le prospectus simplifié du fonds.

AUCUNE GARANTIE

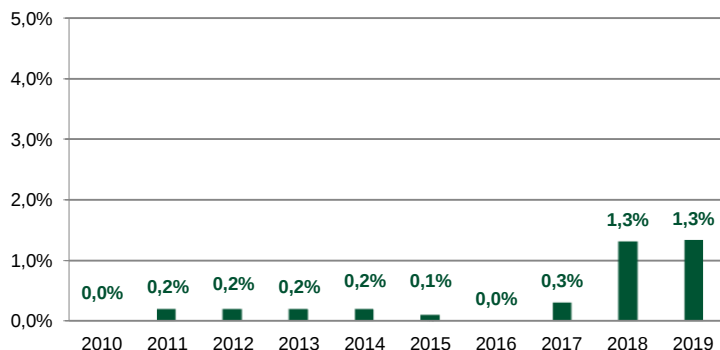
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS ?

Cette section vous indique le rendement annuel du fonds au cours des dix dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

RENDEMENTS ANNUELS

Ce graphique indique le rendement du fonds chacune des dix dernières années. Le fonds n'a pas perdu de sa valeur pendant ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



MEILLEUR ET PIRE RENDEMENT SUR TROIS MOIS

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts du fonds sur trois mois au cours des dix dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000\$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	0,4 %	28 février 2019	vos placement augmenterait à 1 004 \$
Pire rendement	0,0 %	30 novembre 2015	vos placement chuterait à 1 000 \$

RENDEMENT MOYEN

Au cours des dix dernières années, les parts du fonds ont généré un rendement annuel composé de 0,36 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds il y a dix ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 037 \$.

À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ ?

Ce fonds est pour les investisseurs qui souhaitent avoir accès rapidement et facilement à leur argent ou qui peuvent en avoir besoin dans au plus 1 an.

N'investissez pas dans ce fonds si vous avez besoin d'une source de revenu régulier.

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. FRAIS D'ACQUISITION

Il n'y a aucuns frais d'acquisition pour ce fonds, à l'exception des frais qui pourraient être exigés par les courtiers inscrits, par leurs propres services administratifs, correspondants à au plus 3 % du prix de souscription des titres au moment du placement lors d'une acquisition par l'entremise de courtiers inscrits.

2. FRAIS DU FONDS

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2019, les frais du fonds s'élevaient à **0,38 %** de sa valeur, ce qui correspond à **3,80 \$** sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

TAUX ANNUEL (en % de la valeur du fonds)	
RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Gestion privée de placement Pembroke Itée a renoncé à certaines charges d'exploitation du fonds. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.	0,38 %*
RATIO DES FRAIS D'OPÉRATIONS (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	S.O.
FRAIS DU FONDS	0,38 %*

* Depuis le 1^{er} janvier 2018, aucuns frais de gestion ne sont imputés au fonds, ce qui réduit le RFG et les frais du fonds. Ces frais vous sont imputés directement. Se reporter à la rubrique « *Autres frais* » ci-après. Pour payer ces frais, le gestionnaire du fonds rachète un nombre suffisant de parts de chaque investisseur pour pouvoir acquitter le montant des frais qui lui sont dus.

3. AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais de négociation à court terme	Aucuns
*Frais de gestion	Depuis le 1er janvier 2018, vous payez directement les frais de gestion au gestionnaire du fonds et ces frais ne font pas partie du RFG. Le gestionnaire du fonds établit les frais de gestion en se fondant sur le montant des actifs qu'il gère pour vous. Ces frais représentent au plus 0,10 % et doivent être payés chaque mois. Une réduction des frais de gestion peut être appliquée à la discrétion du gestionnaire du fonds.

Actifs gérés	Moins de 1 million de dollars	Entre 1 million de dollars et 5 millions de dollars	Plus de 5 millions de dollars
Frais de gestion	0,10 %	0,10 %	0,10 %

ET SI JE CHANGE D'IDÉE ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Gestion privée de placement Pembroke Itée ou votre représentant. Ces documents et l'Aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Toronto :

150 King Street West
Suite 1210
Toronto (Ontario) M5H 1J9
Tél : 416-366-2550
Sans frais : 1-800-668-7383

Montréal :

1002, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 1700
Montréal (Québec) H3A 3S4
Tél : 514-848-0716
Sans frais : 1-800-667-0716

inquiries@pml.ca www.pml.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilières.ca.

PEMBROKE

GESTION PRIVÉE DE PLACEMENT

Fonds d'obligations canadien Pembroke – Parts de catégorie A

(antérieurement, Le Fonds d'Obligations Canadien GBC - Parts de catégorie A)

APERÇU DU FONDS ~ Le 1 avril 2020

Ce document renferme des renseignements essentiels sur les parts du Fonds d'obligations canadien Pembroke que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Gestion privée de placement Pembroke ltée au 1-800-668-7383 ou inquiries@pml.ca, ou visitez www.pml.ca. Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

BREF APERÇU			
Code du fonds	GBC896	Gestionnaire du fonds	Gestion privée de placement Pembroke ltée
Date de création de la série	Le 11 décembre 1984	Gestionnaire de portefeuille	Canso Investment Counsel
Valeur totale au 29 février 2020	32 472 034 \$	Distributions	Trimestriellement : le dernier jour de mars, juin, septembre et décembre
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,32 %*	Placement minimal	100 000 \$ (dans les différents fonds de la famille; 10 000 \$ si souscrit par l'intermédiaire d'un courtier inscrit; tranche additionnelle 500 \$)

*Depuis le 1^{er} janvier 2018, aucuns frais de gestion ne sont imputés au fonds, ce qui réduit le RFG et les frais du fonds. Ces frais vous sont imputés directement. Se reporter à la rubrique « Autres frais » ci-après.

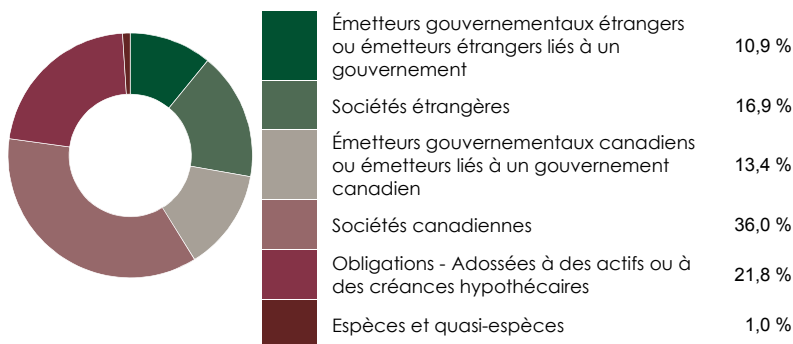
DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL ?

Le Fonds d'obligations canadien Pembroke vise à offrir aux investisseurs un revenu élevé de même qu'une plus-value du capital, tout en préservant le capital, en effectuant principalement des placements dans des obligations, des débetures et d'autres titres d'emprunt dans des titres de gouvernements et de sociétés canadiens dont la note de crédit est d'au moins « A ». Bien que le fonds ait pour objectif d'investir principalement dans des titres canadiens, jusqu'à 49 % des investissements du fonds peuvent être réalisés dans des placements étrangers. L'analyse des placements du fonds respecte une approche consistant à le positionner avec prudence en tenant principalement compte de la durée moyenne à l'échéance et le choix des produits. Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 29 février 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

DIX PRINCIPAUX PLACEMENTS (au 29 février 2020)

	% de la valeur liquidative
407 International Inc 7.125% Jul 26, 2040	9,6 %
BMO CB FRN Feb 1, 2023	7,2 %
Apple Inc 2.513% Aug 19, 2024	6,4 %
Nederlandse Waterschapsbank 4.55% Mar 16, 2029	5,4 %
Royal Bank of Canada CB FRN Mar 23, 2020	4,7 %
ORNGE Issuer Trust 5.727% Jun 11, 2034	4,7 %
New Brunswick (F-M) Project Co 6.47% Nov 30, 2027	4,6 %
Lloyds Bank 2.53% Jul 11, 2023	4,4 %
Nav Canada 7.56% Mar 1, 2027 C	4,3 %
Walt Disney Co/The 2.758% Oct 7, 2024	3,9 %
Pourcentage total des dix principaux placements	55,2 %
Nombre total de placements	40

RÉPARTITION DES PLACEMENTS (au 29 février 2020)



QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatiles varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatiles varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

NIVEAU DE RISQUE

Gestion privée de placement Pembroke ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » dans le prospectus simplifié du fonds.

AUCUNE GARANTIE

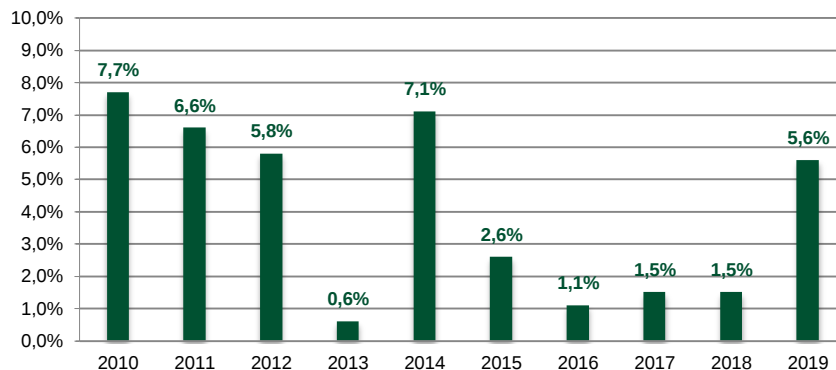
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS ?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de catégorie A du fonds au cours des dix dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

RENDEMENTS ANNUELS

Ce graphique indique le rendement des parts de catégorie A du fonds chacune des dix dernières années. Le fonds n'a pas perdu de sa valeur pendant ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



MEILLEUR ET PIRE RENDEMENT SUR TROIS MOIS

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de catégorie A du fonds sur trois mois au cours des dix dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000\$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	4,8 %	31 août 2009	vos placement augmenterait à 1 048 \$
Pire rendement	-2,4 %	31 juillet 2013	vos placement chuterait à 977 \$

RENDEMENT MOYEN

Au cours des dix dernières années, les parts de catégorie A du fonds ont généré un rendement annuel composé de 3,96 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds il y a dix ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 475 \$.

À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ ?

Aux investisseurs qui recherchent un placement à court à moyen terme, qui désirent investir dans différents produits de titres à revenu fixe et qui recherchent une source de revenu régulier sur leur investissement.

Avant d'investir dans un fonds, vous devez prendre en considération comment celui-ci s'agencera avec vos autres investissements et votre tolérance au risque.

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. FRAIS D'ACQUISITION

Il n'y a aucuns frais d'acquisition pour ce fonds, à l'exception des frais qui pourraient être exigés par les courtiers inscrits, par leurs propres services administratifs, correspondants à au plus 3 % du prix de souscription des titres au moment du placement lors d'une acquisition par l'entremise de courtiers inscrits.

2. FRAIS DU FONDS

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2019, les frais du fonds s'élevaient à **0,32 %** de sa valeur, ce qui correspond à **3,20 \$** sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

TAUX ANNUEL (en % de la valeur du fonds)	
RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Gestion privée de placement Pembroke Itée a renoncé à certaines charges d'exploitation du fonds. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.	0,32 %*
RATIO DES FRAIS D'OPÉRATIONS (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	S.O.
FRAIS DU FONDS	0,32 %

* Depuis le 1^{er} janvier 2018, aucuns frais de gestion ne sont imputés au fonds, ce qui réduit le RFG et les frais du fonds. Ces frais vous sont imputés directement. Se reporter à la rubrique « *Autres frais* » ci-après. Pour payer ces frais, le gestionnaire du fonds rachète un nombre suffisant de parts de chaque investisseur pour pouvoir acquitter le montant des frais qui lui sont dus.

RENSEIGNEMENTS SUR LA COMMISSION DE SUIVI

Il n'y a aucune commission de suivi pour ce fonds.

3. AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous vendez ou échangez dans les 60 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
*Frais de gestion	Depuis le 1 ^{er} janvier 2018, vous payez directement les frais de gestion au gestionnaire du fonds et ces frais ne font pas partie du RFG. Le gestionnaire du fonds établit les frais de gestion en se fondant sur le montant des actifs qu'il gère pour vous. Ces frais représentent au plus 0,65 % et sont payés chaque mois. Une réduction des frais de gestion peut être appliquée à la discrétion du gestionnaire du fonds.

Actifs gérés	Moins de 1 million de dollars	Entre 1 million de dollars et 5 millions de dollars	Plus de 5 millions de dollars
Frais de gestion	0,65 %	0,50 %	0,40 %

ET SI JE CHANGE D'IDÉE ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Gestion privée de placement Pembroke Itée ou votre représentant. Ces documents et l'Aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Toronto :

150 King Street West
Suite 1210
Toronto (Ontario) M5H 1J9
Tél : 416-366-2550
Sans Frais : 1-800-668-7383

Montréal :

1002, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 1700
Montréal (Québec) H3A 3S4
Tél : 514-848-0716
Sans frais : 1-800-667-0716

inquiries@pml.ca www.pml.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilières.ca.

P E M B R O K E

GESTION PRIVÉE DE PLACEMENT

Fonds d'obligations de sociétés Pembroke

(antérieurement, Le Fonds d'Obligations de Sociétés GBC)

APERÇU DU FONDS ~ Le 1 avril 2020

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'obligations de sociétés Pembroke que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Gestion privée de placement Pembroke ltée au 1-800-668-7383 ou inquiries@pml.ca, ou visitez www.pml.ca. Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

BREF APERÇU			
Code du fonds	GBC996	Gestionnaire du fonds	Gestion privée de placement Pembroke ltée
Date de création du fonds	Le 8 avril 2019*	Gestionnaire de portefeuille	Canso Investment Counsel
Valeur totale au 29 février 2020	135 037 156 \$	Distributions	Trimestriellement : le dernier jour de mars, juin, septembre et décembre
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,09 %**	Placement minimal	100 000 \$ (dans les différents fonds de la famille; 10 000 \$ si souscrit par l'intermédiaire d'un courtier inscrit; tranche additionnelle 500 \$)

* Du 1er janvier 2009 à la date de création du fonds, les parts de ce fonds étaient distribuées en vertu d'une dispense de l'obligation de prospectus.

** Ces frais vous sont imputés directement. Se reporter à la rubrique « Autres frais » ci-après.

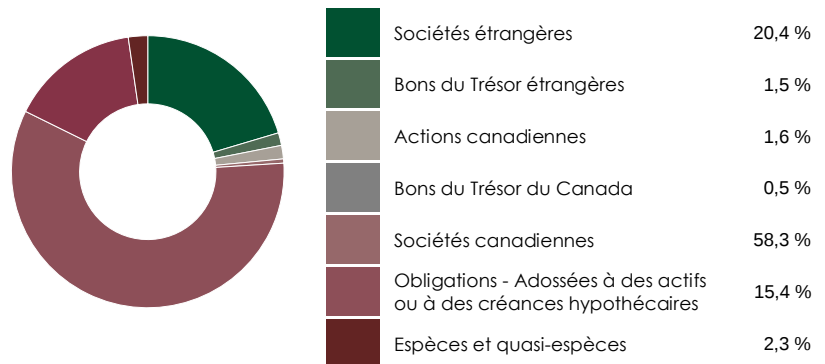
DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL ?

Le Fonds d'obligations de sociétés Pembroke offre aux investisseurs des rendements supérieurs à la moyenne au moyen d'un portefeuille diversifié composé principalement de titres à revenu fixe émis par des sociétés partout dans le monde. Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 29 février 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

DIX PRINCIPAUX PLACEMENTS (au 29 février 2020)

	% de la valeur liquidative
Bank of Montreal FRN Feb 01, 2023	8,3 %
Royal Bank of Canada FRN Feb 8, 2021	6,1 %
Lloyds Bank PLC FRN Jul 11 2023	4,5 %
Maxar Technologies Inc. 9.75% Dec 31, 2023	4,0 %
TD Bank 1.680 Jun 08 2021	3,4 %
Ford Motor Credit Co FRN Jan 07 2022	3,1 %
GE Capital FRN Feb 06, 2023	2,9 %
Royal Bank of Canada FRN Jun 27, 2022	2,9 %
Manufacturers Life Insurance FF 2.10% Jun 1, 2020/2025	2,5 %
Cogeco Cable Inc. 4.175 % May 26, 2023	2,3 %
Pourcentage total des dix principaux placements	40,0 %
Nombre total de placements	96

RÉPARTITION DES PLACEMENTS (au 29 février 2020)



QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatile varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatiles varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

NIVEAU DE RISQUE

Gestion privée de placement Pembroke ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Puisqu'il s'agit d'un nouveau fonds, le niveau de risque ne constitue qu'une estimation faite par Gestion privée de placement Pembroke ltée. En règle générale, ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ? » dans le prospectus simplifié du fonds.

AUCUNE GARANTIE

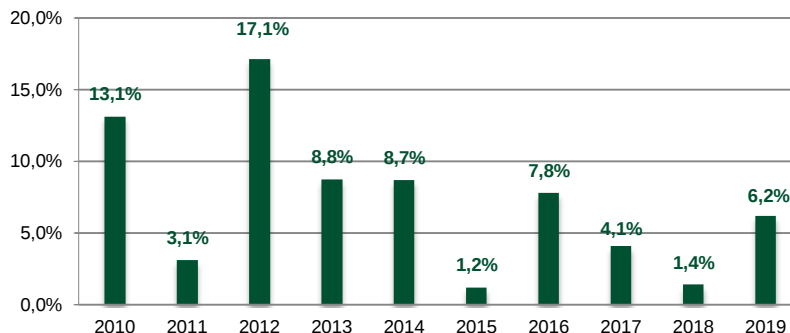
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS ?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts du fonds au cours des dix dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

RENDEMENTS ANNUELS*

Ce graphique indique le rendement des parts du fonds chacune des dix dernières années. Le fonds n'a pas perdu de sa valeur pendant ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



* Du 1er janvier 2009 à la date de création du fonds, les parts de ce fonds étaient distribuées en vertu d'une dispense de l'obligation de prospectus.

MEILLEUR ET PIRE RENDEMENT SUR TROIS MOIS*

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts du fonds sur trois mois au cours des dix dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000\$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	7,7 %	29 février 2012	votre placement augmenterait à 1 077 \$
Pire rendement	-3,2 %	31 octobre 2011	votre placement chuterait à 968 \$

* Du 1er janvier 2009 à la date de création du fonds, les parts de ce fonds étaient distribuées en vertu d'une dispense de l'obligation de prospectus.

RENDEMENT MOYEN*

Au cours des dix dernières années, les parts du fonds ont généré un rendement annuel composé de 7,04 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds il y a dix ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 975 \$.

* Du 1er janvier 2009 à la date de création du fonds, les parts de ce fonds étaient distribuées en vertu d'une dispense de l'obligation de prospectus.

À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ ?

Aux investisseurs qui recherchent un placement à court à moyen terme, qui désirent investir dans différents produits de titres à revenu fixe et qui recherchent une source de revenu régulier sur leur investissement.

Avant d'investir dans un fonds, vous devez prendre en considération comment celui-ci s'agencera avec vos autres investissements et votre tolérance au risque.

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. FRAIS D'ACQUISITION

Il n'y a aucun frais d'acquisition pour ce fonds, à l'exception des frais qui pourraient être exigés par les courtiers inscrits, par leurs propres services administratifs, correspondants à au plus 3 % du prix de souscription des titres au moment du placement lors d'une acquisition par l'entremise de courtiers inscrits.

2. FRAIS DU FONDS

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2019, les frais du fonds s'élevaient à **0,09 %** de sa valeur, ce qui correspond à **0,90 \$** sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

TAUX ANNUEL (en % de la valeur du fonds)	
RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Gestion privée de placement Pembroke Itée a renoncé à certaines charges d'exploitation du fonds. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.	0,09 %*
RATIO DES FRAIS D'OPÉRATIONS (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	S.O.
FRAIS DU FONDS	0,09 %*

* Le fonds était auparavant un fonds collectif et le RFG ne tenait pas compte de divers frais qui seront maintenant engagés alors qu'il s'agit d'un fonds commun de placement. Si le fonds avait été un fonds commun de placement distribué par voie de prospectus, les frais auraient été plus élevés. Le gestionnaire a l'intention de prendre en charge les dépenses du Fonds afin de maintenir le RFG du Fonds à environ 0,10 %.

RENSEIGNEMENTS SUR LA COMMISSION DE SUIVI

Il n'y a aucune commission de suivi pour ce fonds.

3. AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous vendez ou échangez dans les 60 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de gestion	Vous payez directement les frais de gestion au gestionnaire du fonds et ces frais ne font pas partie du RFG. Le gestionnaire du fonds établit les frais de gestion en se fondant sur le montant des actifs qu'il gère pour vous. Ces frais représentent au plus 0,75% et doivent être payés chaque mois. Une réduction des frais de gestion peut être appliquée à la discrétion du gestionnaire du fonds.

Actifs gérés	Moins de 1 million de dollars	Entre 1 million de dollars et 5 millions de dollars	Plus de 5 millions de dollars
Frais de gestion	0,75 %	0,60 %	0,50 %

ET SI JE CHANGE D'IDÉE ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Gestion privée de placement Pembroke Itée ou votre représentant. Ces documents et l'Aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Toronto :

150 King Street West
Suite 1210
Toronto (Ontario) M5H 1J9
Tél : 416-366-2550
Sans frais : 1-800-668-7383

Montréal :

1002, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 1700
Montréal (Québec) H3A 3S4
Tél : 514-848-0716
Sans frais : 1-800-667-0716

inquiries@pml.ca www.pml.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilières.ca.

PEMBROKE

GESTION PRIVÉE DE PLACEMENT

Fonds de croissance et de revenu Pembroke

(antérieurement, Le Fonds de Croissance et de Revenu GBC)

APERÇU DU FONDS ~ Le 1 avril 2020

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de croissance et de revenu Pembroke que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Gestion privée de placement Pembroke ltée au 1-800-668-7383 ou inquiries@pml.ca ou visitez www.pml.ca. Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

BREF APERÇU			
Code du fonds	GBC410	Gestionnaire du fonds	Gestion privée de placement Pembroke ltée
Date de création du fonds	Le 1 ^{er} novembre 2006	Gestionnaire de portefeuille	Gestion Pembroke ltée
Valeur totale au 29 février 2020	29 354 818 \$	Distributions	Trimestriellement : le dernier jour de mars, juin, septembre et décembre
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,38 %*	Placement minimal	100 000 \$ (dans les différents fonds de la famille; 10 000 \$ si souscrit par l'intermédiaire d'un courtier inscrit; tranche additionnelle 500 \$)

*Depuis le 1^{er} janvier 2018, aucuns frais de gestion ne sont imputés au fonds, ce qui réduit le RFG et les frais du fonds. Ces frais vous sont imputés directement. Se reporter à la rubrique « Autres frais » ci-après.

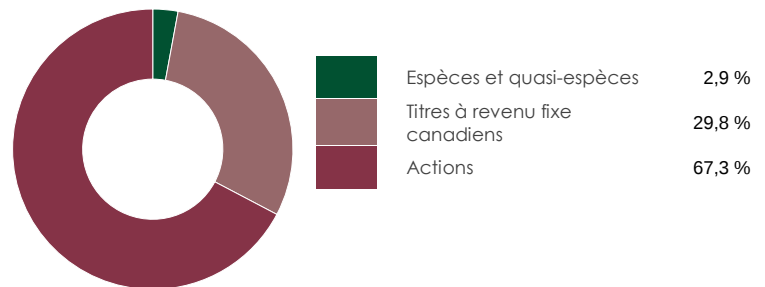
DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL ?

Le Fonds de croissance et de revenu Pembroke offre aux investisseurs un équilibre raisonnable entre la croissance du capital à long terme et la diversification du revenu selon le risque. Le Fonds investit principalement dans des titres de participation, des obligations et d'autres titres négociables. Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 29 février 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

DIX PRINCIPAUX PLACEMENTS (au 29 février 2020)

	% de la valeur liquidative
Le Fonds d'Obligations Canadien GBC	29,8 %
Guardian Capital Group	3,3 %
Richards Packaging	3,3 %
Evertz Technologies	3,1 %
Calian	2,9 %
Canadian Western Bank	2,9 %
Tricon Capital Group	2,7 %
Information Services Corporation	2,6 %
Vecima Networks	2,6 %
Collectors Universe	2,4 %
Pourcentage total des dix principaux placements	55,6 %
Nombre total de placements	39

RÉPARTITION DES PLACEMENTS (au 29 février 2020)



QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatiles varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatiles varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

NIVEAU DE RISQUE

Gestion privée de placement Pembroke ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » dans le prospectus simplifié du fonds.

AUCUNE GARANTIE

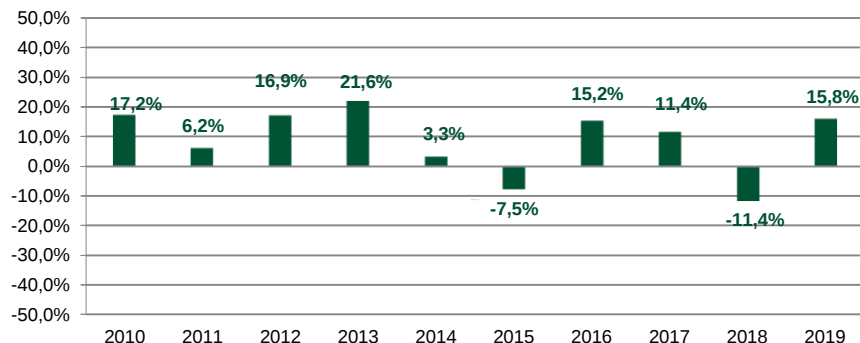
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS ?

Cette section vous indique le rendement annuel du fonds au cours des dix dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

RENDEMENTS ANNUELS

Ce graphique indique le rendement du fonds chacune des dix dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant deux des dix dernières années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



MEILLEUR ET PIRE RENDEMENT SUR TROIS MOIS

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts du fonds sur trois mois au cours des dix dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000\$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	12,3 %	31 mai 2009	vos placement augmenterait à 1 123 \$
Pire rendement	-9,4 %	31 décembre 2018	vos placement chuterait à 906 \$

RENDEMENT MOYEN

Au cours des dix dernières années, les parts du fonds ont généré un rendement annuel composé de 8,33 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds il y a dix ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 2 225 \$.

À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ ?

Aux investisseurs qui recherchent un placement à moyen terme, qui désirent investir dans différents produits de titres à revenu fixe ainsi que dans des actions et qui peuvent supporter les hauts et les bas du marché boursier.

N'investissez pas dans ce fonds si vous avez besoin d'une source de revenu régulier.

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. FRAIS D'ACQUISITION

Il n'y a aucuns frais d'acquisition sur ce fonds, à l'exception des frais qui pourraient être exigés par les courtiers inscrits, par leurs propres services administratifs, correspondants à au plus 3 % du prix de souscription des titres au moment du placement lors d'une acquisition par l'entremise de courtiers inscrits.

2. FRAIS DU FONDS

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2019, les frais du fonds s'élevaient à **0,50 %** de sa valeur, ce qui correspond à **5,00 \$** sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

TAUX ANNUEL (en % de la valeur du fonds)	
RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Gestion privée de placement Pembroke ltée a renoncé à certaines charges d'exploitation du fonds. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.	0,38 %*
RATIO DES FRAIS D'OPÉRATIONS (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,12 %
FRAIS DU FONDS	0,50 %*

* Depuis le 1^{er} janvier 2018, aucuns frais de gestion ne sont imputés au fonds, ce qui réduit le RFG et les frais du fonds. Ces frais vous sont imputés directement. Se reporter à la rubrique « *Autres frais* » ci-après. Pour payer ces frais, le gestionnaire du fonds rachète un nombre suffisant de parts de chaque investisseur pour pouvoir acquitter le montant des frais qui lui sont dus.

RENSEIGNEMENTS SUR LA COMMISSION DE SUIVI

Il n'y a aucune commission de suivi sur ce fonds.

3. AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous vendez ou échangez dans 60 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
*Frais de gestion	Depuis le 1 ^{er} janvier 2018, vous payez directement les frais de gestion au gestionnaire du fonds et ces frais ne font pas partie du RFG. Le gestionnaire du fonds établit les frais de gestion en se fondant sur le montant des actifs qu'il gère pour vous. Ces frais représentent au plus 1,30 % et doivent être payés chaque mois. Une réduction des frais de gestion peut être appliquée à la discrétion du gestionnaire du fonds.

Actifs gérés	Actifs gérés de 5 millions de dollars et moins		Actifs gérés de plus de 5 millions de dollars		
	Moins de 1 million de dollars	Entre 1 million de dollars et 5 millions de dollars	Première tranche de 10 millions de dollars	Prochaine tranche de 15 millions de dollars	À partir de 25 millions de dollars
Frais de gestion	1,30%	1,20%	0,85%	0,75%	0,65%

ET SI JE CHANGE D'IDÉE ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Gestion privée de placement Pembroke ltée ou votre représentant. Ces documents et l'Aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Toronto :

150 King Street West
Suite 1210
Toronto (Ontario) M5H 1J9
Tél : 416-366-2550
Sans frais : 1-800-668-7383

Montréal :

1002, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 1700
Montréal (Québec) H3A 3S4
Tél : 514-848-0716
Sans frais : 1-800-667-0716

inquiries@pml.ca www.pml.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

PEMBROKE

GESTION PRIVÉE DE PLACEMENT

Fonds équilibré mondial Pembroke

(antérieurement, Le Fonds Équilibré Mondial GBC)

APERÇU DU FONDS ~ Le 1 avril 2020

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds équilibré mondial Pembroke que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Gestion privée de placement Pembroke ltée au 1-800-668-7383 ou inquiries@pml.ca, ou visitez www.pml.ca. **Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.**

BREF APERÇU			
Code du fonds	GBC990	Gestionnaire du fonds	Gestion privée de placement Pembroke ltée
Date de création du fonds	Le 8 avril 2019*	Gestionnaire de portefeuille	Pembroke Management Ltd.
Valeur totale au 29 février 2020	51 940 322 \$	Distributions	Annuellement, le 31 décembre (le cas échéant)
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,11%**	Placement minimal	100 000 \$ (dans les différents fonds de la famille; 10 000 \$ si souscrit par l'intermédiaire d'un courtier inscrit; tranche additionnelle 500 \$)

*Du 1^{er} janvier 2018 à la date de création du fonds, les parts de ce fonds étaient distribuées en vertu d'une dispense de l'obligation de prospectus.

** Ces frais vous sont imputés directement. Se reporter à la rubrique « Autres frais » ci-après.

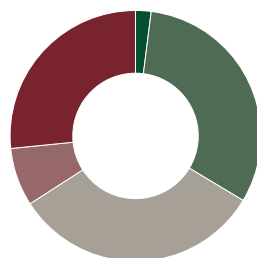
DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL ?

Le Fonds équilibré mondial Pembroke offre aux investisseurs une croissance du capital et un revenu à long terme tout en minimisant le risque grâce à la diversification des actifs, à la répartition géographique, et à la capitalisation boursière en investissant principalement dans des parts de fonds d'actions de sociétés ouvertes et de fonds à revenu fixe, incluant des fonds négociés en bourse. Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 29 février 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

DIX PRINCIPAUX PLACEMENTS (au 29 février 2020)

% de la valeur liquidative	
Le Fonds d'Obligation de Sociétés GBC	26,9%
Guardian Fundamental Global Equity Fund	14,4%
Le Fonds de Croissance Canadien GBC	8,1%
iShares Core S&P 500 ETF	6,7%
iShares S&P/TSX 60 Index ETF	6,7%
Le Fonds de Croissance Américain GBC Inc.	6,4%
Le Fonds de Croissance International GBC	6,3%
iShares Core MSCI EAFE ETF	5,9%
Le Fonds d'Obligations Canadien GBC	4,7%
Guardian Capital Group	0,6%
Pourcentage total des dix principaux placements	86,7%
Nombre total de placements	47

RÉPARTITION DES PLACEMENTS (au 29 février 2020)



■ Espèces et quasi-espèces	2,0 %
■ Titres à revenu fixe	31,6 %
■ Actions canadiennes	32,3 %
■ Actions américaines	7,5 %
■ Actions internationales	26,6 %

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatile varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatiles varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

NIVEAU DE RISQUE

Gestion privée de placement Pembroke ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyen**.

Puisqu'il s'agit d'un nouveau fonds, le niveau de risque ne constitue qu'une estimation faite par Gestion privée de placement Pembroke ltée. En règle générale, ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ? » dans le prospectus simplifié du fonds.

AUCUNE GARANTIE

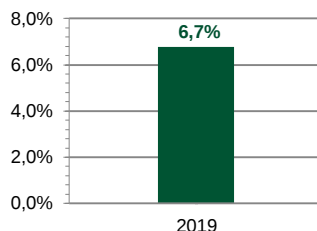
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS ?

Cette section vous indique le rendement annuel du fonds au depuis sa création. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

RENDEMENTS ANNUELS

Ce graphique indique le rendement du fonds depuis le 9 avril 2019, qui est la date de la première évaluation après sa conversion en fonds mutuel*. Aucun rendement comparatif n'est disponible. La valeur du fonds n'a pas diminué. Ceci est un nouveau fonds. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



*Du 1^{er} janvier 2018 à la date de création du fonds, les parts de ce fonds étaient distribuées en vertu d'une dispense de l'obligation de prospectus.

MEILLEUR ET PIRE RENDEMENT SUR TROIS MOIS

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts du fonds sur trois mois depuis le 9 avril 2019, qui est la date de la première évaluation après sa conversion en fonds mutuel*. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000\$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	4,7 %	30 novembre 2019	vos placement augmenterait à 1 047 \$
Pire rendement	-1,7 %	31 juillet 2019	vos placement chuterait à 983 \$

*Du 1^{er} janvier 2018 à la date de création du fonds, les parts de ce fonds étaient distribuées en vertu d'une dispense de l'obligation de prospectus.

RENDEMENT MOYEN

Cette information n'est pas disponible car les parts du Fonds n'ont pas été distribuées en vertu d'un prospectus simplifié pour une période de 12 mois consécutifs.

À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ ?

Aux investisseurs qui recherchent un placement de moyen à long terme, qui désirent investir dans un large éventail d'actions et de produits à revenus fixes et qui peuvent supporter les hauts et les bas du marché boursier.

N'investissez pas dans ce fonds si vous avez besoin d'une source de revenu régulier.

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. FRAIS D'ACQUISITION

Il n'y a aucun frais d'acquisition pour ce fonds, à l'exception des frais qui pourraient être exigés par les courtiers inscrits, par leurs propres services administratifs, correspondants à au plus 3 % du prix de souscription des titres au moment du placement lors d'une acquisition par l'entremise de courtiers inscrits.

2. FRAIS DU FONDS

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les frais du fonds se composent des frais d'exploitation et des frais d'opérations. Au 31 décembre 2019, les frais du fonds s'élevaient à **0,21 %** de sa valeur, ce qui correspond à **2,10 \$** sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	TAUX ANNUEL (en % de la valeur du fonds)
RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds.	0,11 %*
RATIO DES FRAIS D'OPÉRATIONS (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,10 %
FRAIS DU FONDS	0,21 %*

* Le fonds était auparavant un fonds collectif et le RFG ne tenait pas compte de divers frais qui seront maintenant engagés alors qu'il s'agit d'un fonds commun de placement. Si le fonds avait été un fonds commun de placement distribué par voie de prospectus, les frais auraient été plus élevés. Le gestionnaire a l'intention de prendre en charge les dépenses du Fonds afin de maintenir le RFG du Fonds à environ 0,10 %.

RENSEIGNEMENTS SUR LA COMMISSION DE SUIVI

Il n'y a aucune commission de suivi pour ce fonds.

3. AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous vendez ou échangez dans les 60 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de gestion	Vous payez directement les frais de gestion au gestionnaire du fonds et ces frais ne font pas partie du RFG. Le gestionnaire du fonds établit les frais de gestion en se fondant sur le montant des actifs qu'il gère pour vous. Ces frais représentent au plus 1,30 % et doivent être payés chaque mois. Une réduction des frais de gestion peut être appliquée à la discrétion du gestionnaire du fonds.

	Actifs gérés de 5 millions de dollars et moins		Actifs gérés de plus de 5 millions de dollars		
Actifs gérés	Moins de 1 million de dollars	Entre 1 million de dollars et 5 millions de dollars	Première tranche de 10 millions de dollars	Prochaine tranche de 15 millions de dollars	À partir de 25 millions de dollars
Frais de gestion	1,30%	1,00%	0,75%	0,75%	0,75%

ET SI JE CHANGE D'IDÉE ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Gestion privée de placement Pembroke Itée ou votre représentant. Ces documents et l'Aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Toronto :
150 King Street West
Suite 1210
Toronto (Ontario) M5H 1J9
Tél : 416-366-2550
Sans frais : 1-800-668-7383

Montréal :
1002, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 1700
Montréal (Québec) H3A 3S4
Tél : 514-848-0716
Sans frais : 1-800-667-0716

inquiries@pml.ca www.pml.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

PEMBROKE

GESTION PRIVÉE DE PLACEMENT

Fonds de croissance canadien Pembroke

(antérieurement, Le Fonds de Croissance Canadien GBC)

APERÇU DU FONDS ~ Le 1 avril 2020

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de croissance canadien Pembroke que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Gestion privée de placement Pembroke ltée au 1-800-668-7383 ou inquiries@pml.ca, ou visitez www.pml.ca. Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

BREF APERÇU			
Code du fonds	GBC311	Gestionnaire du fonds	Gestion privée de placement Pembroke ltée
Date de création du fonds	Le 30 novembre 1988	Gestionnaire de portefeuille	Gestion Pembroke ltée
Valeur totale au 29 février 2020	269 532 717\$	Distributions	Annuellement, le 31 décembre (le cas échéant)
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,06 %*	Placement minimal	100 000 \$ (dans les différents fonds de la famille; 10 000 \$ si souscrit par l'intermédiaire d'un courtier inscrit; tranche additionnelle 500 \$)

*Depuis le 1^{er} janvier 2018, aucuns frais de gestion ne sont imputés au fonds, ce qui réduit le RFG et les frais du fonds. Ces frais vous sont imputés directement. Se reporter à la rubrique « Autres frais » ci-après.

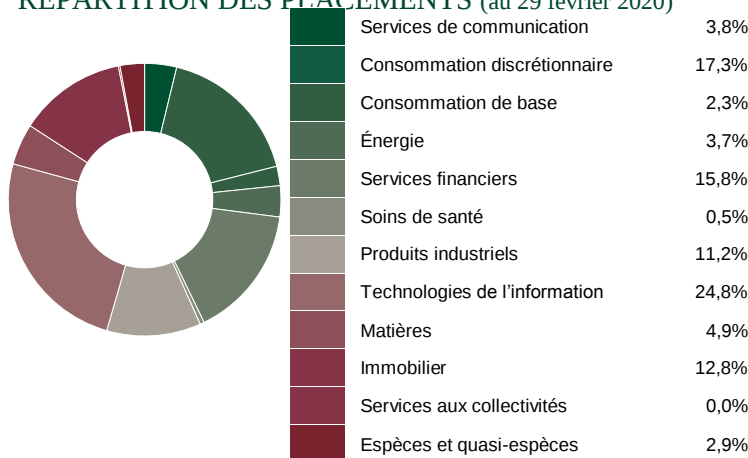
DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL ?

Le Fonds de croissance canadien Pembroke vise l'appréciation du capital à long terme en effectuant principalement des placements dans des titres de petites ou moyennes sociétés canadiennes qui offrent un potentiel de croissance supérieur à la moyenne ou dont les titres sont considérés comme étant sous-évalués. L'analyse des placements du fonds respecte une approche ascendante qui met l'accent sur une analyse attentive des détails de la société. Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 29 février 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

DIX PRINCIPAUX PLACEMENTS (au 29 février 2020)

	% de la valeur liquidative
Colliers International	4,9%
Kinaxis	4,3%
Evertz Technologies	3,9%
BRP	3,9%
Tricon Capital Group	3,8%
Guardian Capital Group	3,8%
Canadian Western Bank	3,7%
Sleep Country Canada	3,5%
Enghouse Systems	3,5%
Aritzia	3,5%
Pourcentage total des dix principaux placements	38,8%
Nombre total de placements	45

RÉPARTITION DES PLACEMENTS (au 29 février 2020)



QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatile varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatiles varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

NIVEAU DE RISQUE

Gestion privée de placement Pembroke ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ? » dans le prospectus simplifié du fonds.

AUCUNE GARANTIE

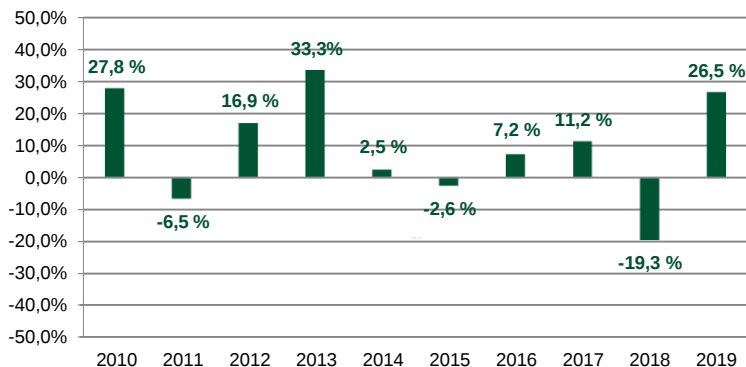
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS ?

Cette section vous indique le rendement annuel du fonds au cours des dix dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

RENDEMENTS ANNUELS

Ce graphique indique le rendement du fonds chacune des dix dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant trois des dix dernières années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



MEILLEUR ET PIRE RENDEMENT SUR TROIS MOIS

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts du fonds sur trois mois au cours des dix dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000\$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	18,9 %	31 mai 2009	votre placement augmenterait à 1 189 \$
Pire rendement	-18,4 %	31 décembre 2018	votre placement chuterait à 817 \$

RENDEMENT MOYEN

Au cours des dix dernières années, les parts du fonds ont généré un rendement annuel composé de 8,50 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds il y a dix ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 2 261 \$.

À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ ?

Aux investisseurs qui recherchent un placement à long terme, qui désirent investir dans un large éventail d'entreprises canadiennes et qui peuvent supporter les hauts et les bas du marché boursier.

N'investissez pas dans ce fonds si vous avez besoin d'une source de revenu régulier.

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous raporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. FRAIS D'ACQUISITION

Il n'y a aucun frais d'acquisition pour ce fonds, à l'exception des frais qui pourraient être exigés par les courtiers inscrits, par leurs propres services administratifs, correspondants à au plus 3 % du prix de souscription des titres au moment du placement lors d'une acquisition par l'entremise de courtiers inscrits.

2. FRAIS DU FONDS

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2019, les frais du fonds s'élevaient à **0,21 %** de sa valeur, ce qui correspond à **2,10 \$** sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

TAUX ANNUEL (en % de la valeur du fonds)	
RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds.	0,06 %*
RATIO DES FRAIS D'OPÉRATIONS (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,15 %
FRAIS DU FONDS	0,21 %*

* Depuis le 1^{er} janvier 2018, aucuns frais de gestion ne sont imputés au fonds, ce qui réduit le RFG et les frais du fonds. Ces frais vous sont imputés directement. Se reporter à la rubrique « *Autres frais* » ci-après. Pour payer ces frais, le gestionnaire du fonds rachète un nombre suffisant de parts de chaque investisseur pour pouvoir acquitter le montant des frais qui lui sont dus.

RENSEIGNEMENTS SUR LA COMMISSION DE SUIVI

Il n'y a aucune commission de suivi pour ce fonds.

3. AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous vendez ou échangez dans les 60 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
*Frais de gestion	Depuis le 1 ^{er} janvier 2018, vous payez directement les frais de gestion au gestionnaire du fonds et ces frais ne font pas partie du RFG. Le gestionnaire du fonds établit les frais de gestion en se fondant sur le montant des actifs qu'il gère pour vous. Ces frais représentent au plus 1,70 % et doivent être payés chaque mois. Une réduction des frais de gestion peut être appliquée à la discrétion du gestionnaire du fonds.

	Actifs gérés de 5 millions de dollars et moins		Actifs gérés de plus de 5 millions de dollars		
Actifs gérés	Moins de 1 million de dollars	Entre 1 million de dollars et 5 millions de dollars	Première tranche de 10 millions de dollars	Prochaine tranche de 15 millions de dollars	À partir de 25 millions de dollars
Frais de gestion	1,70 %	1,50 %	1,00 %	0,85%	0,75%

ET SI JE CHANGE D'IDÉE ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Gestion privée de placement Pembroke ltée ou votre représentant. Ces documents et l'Aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Toronto :
150 King Street West
Suite 1210
Toronto (Ontario) M5H 1J9
Tél : 416-366-2550
Sans frais : 1-800-668-7383

Montréal :
1002, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 1700
Montréal (Québec) H3A 3S4
Tél : 514-848-0716
Sans frais : 1-800-667-0716

inquiries@pml.ca www.pml.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

PEMBROKE

GESTION PRIVÉE DE PLACEMENT

Fonds de croissance américain Pembroke Inc.

(antérieurement, Le Fonds de Croissance Américain GBC Inc.)

APERÇU DU FONDS ~ Le 1 avril 2020

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de croissance américain Pembroke Inc. que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Gestion privée de placement Pembroke Itée au 1-800-668-7383 ou inquiries@pml.ca, ou visitez www.pml.ca. Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

BREF APERÇU

Code du fonds	GBC310, USD: GBC314	Gestionnaire du fonds	Gestion privée de placement Pembroke Itée
Date de création du fonds	Le 1 ^{er} octobre 1988	Gestionnaire de portefeuille	Gestion Pembroke Itée
Valeur totale au 29 février 2020	176 527 605 \$	Distributions	Annuellement, le 31 décembre (le cas échéant)
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,18 %*	Placement minimal	100 000 \$ (dans les différents fonds de la famille; 10 000 \$ si souscrit par l'intermédiaire d'un courtier inscrit ; tranche additionnelle 500 \$)

* Depuis le 1er janvier 2018, aucuns frais de gestion ne sont imputés au fonds, ce qui réduit le RFG et les frais du fonds. Ces frais vous sont imputés directement. Se reporter à la rubrique « Autres frais » ci-après.

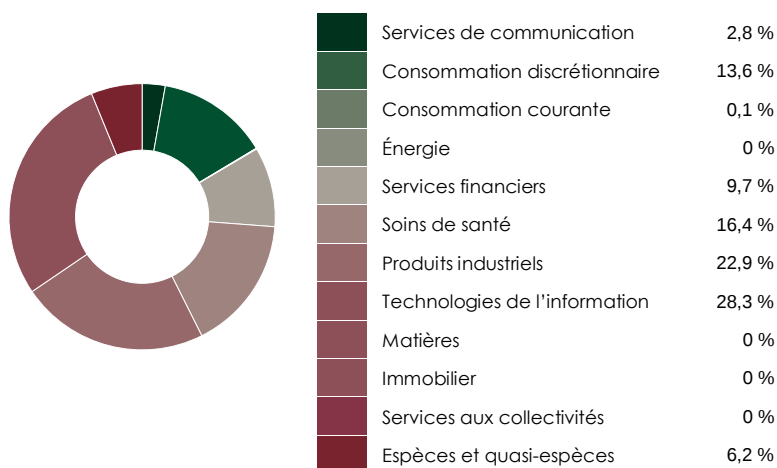
DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL ?

Le Fonds de croissance américain Pembroke Inc. vise l'appréciation du capital à long terme en effectuant principalement des placements dans des titres de petites sociétés américaines qui devraient offrir un potentiel de croissance supérieure à la moyenne ou dont les titres sont considérés comme étant sous-évalués. L'analyse des placements du fonds respecte une approche ascendante qui met l'accent sur une analyse attentive des détails de la société. Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 29 février 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

DIX PRINCIPAUX PLACEMENTS (au 29 février 2020)

	% de la valeur liquidative
SiteOne Landscape Supply	3,9 %
Installed Building Products	3,9 %
WNS Global Services	3,6 %
Woodward	3,6 %
Charles River Laboratories	3,2 %
Stoneridge	3,1 %
Genpact	3,0 %
Euronet Worldwide	3,0 %
Franklin Covey	3,0 %
Axos Financial	2,9 %
Pourcentage total des dix principaux placements	33,2 %
Nombre total de placements	46

RÉPARTITION DES PLACEMENTS (au 29 février 2020)



QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatiles varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatiles varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

NIVEAU DE RISQUE

Gestion privée de placement Pembroke Itée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ? » dans le prospectus simplifié du fonds.

AUCUNE GARANTIE

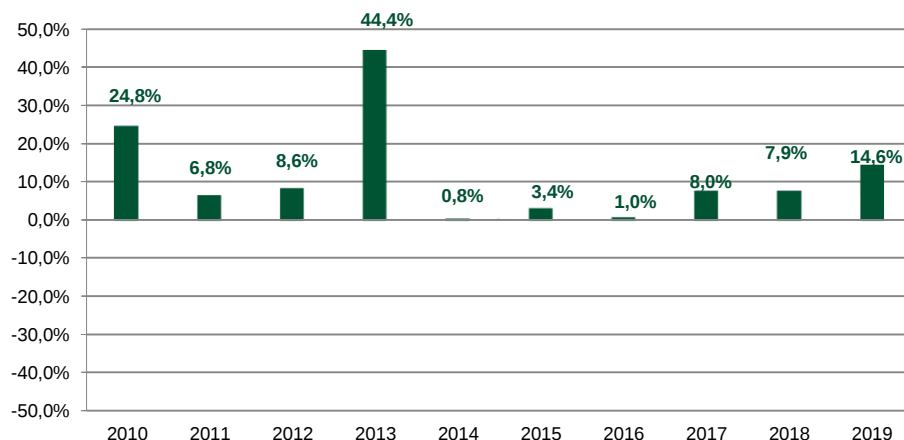
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS ?

Cette section vous indique le rendement annuel du fonds au cours des dix dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

RENDEMENTS ANNUELS

Ce graphique indique le rendement du fonds chacune des dix dernières années. Le fonds n'a pas perdu de sa valeur pendant ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



MEILLEUR ET PIRE RENDEMENT SUR TROIS MOIS

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions du fonds sur trois mois au cours des dix dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000\$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	18,0 %	30 novembre 2010	votre placement augmenterait à 1 180 \$.
Pire rendement	-15,5 %	31 décembre 2018	votre placement chuterait à 845 \$.

RENDEMENT MOYEN

Au cours des dix dernières années, les actions du fonds ont généré un rendement annuel composé de 11,37 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds il y a dix ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 2 935 \$.

À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ ?

Aux investisseurs qui recherchent un placement à long terme, qui désirent investir dans un large éventail d'entreprises américaines et qui peuvent supporter les hauts et les bas du marché boursier.

N'investissez pas dans ce fonds si vous avez besoin d'une source de revenu régulier.

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. FRAIS D'ACQUISITION

Il n'y a aucuns frais d'acquisition pour ce fonds, à l'exception des frais qui pourraient être exigés par les courtiers inscrits, par leurs propres services administratifs, correspondants à au plus 3 % du prix de souscription des titres au moment du placement lors d'une acquisition par l'entremise de courtiers inscrits.

2. FRAIS DU FONDS

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2019, les frais du fonds s'élevaient à **0,27 %** de sa valeur, ce qui correspond à **2,70 \$** sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

TAUX ANNUEL (en % de la valeur du fonds)	
RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds.	0,18 %*
RATIO DES FRAIS D'OPÉRATIONS (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,09 %
FRAIS DU FONDS	0,27 %*

* Depuis le 1er janvier 2018, aucuns frais de gestion ne sont imputés au fonds, ce qui réduit le RFG et les frais du fonds. Ces frais vous sont imputés directement. Se reporter à la rubrique « *Autres frais* » ci-après. Pour payer ces frais, le gestionnaire du fonds rachètera un nombre suffisant d'actions de chaque investisseur pour pouvoir acquitter le montant des frais qui lui sont dus.

RENSEIGNEMENTS SUR LA COMMISSION DE SUIVI

Il n'y a aucune commission de suivi pour ce fonds.

3. AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des actions du fonds.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous vendez ou échangez dans les 60 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de gestion	Depuis le 1er janvier 2018, vous payez directement les frais de gestion au gestionnaire du fonds et ces frais ne font pas partie du RFG. Le gestionnaire du fonds établit les frais de gestion en se fondant sur le montant des actifs qu'il gère pour vous. Ces frais représentent au plus 1,5 % et doivent être payés chaque mois. Une réduction des frais de gestion peut être appliquée à la discrétion du gestionnaire du fonds.

Actifs gérés	Actifs gérés de 5 millions de dollars et moins		Actifs gérés de plus de 5 millions de dollars		
	Moins de 1 million de dollars	Entre 1 million de dollars et 5 millions de dollars	Première tranche de 10 millions de dollars	Prochaine tranche de 15 millions de dollars	À partir de 25 millions de dollars
Frais de gestion	1,5 %	1,5 %	1,0 %	0,85%	0,75%

ET SI JE CHANGE D'IDÉE ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription d'actions d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Gestion privée de placement Pembroke ltée ou votre représentant. Ces documents et l'Aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Toronto :
150 King Street West
Suite 1210
Toronto (Ontario) M5H 1J9
Tél : 416-366-2550
Sans frais : 1-800-668-7383

Montréal :
1002, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 1700
Montréal (Québec) H3A 3S4
Tél : 514-848-0716
Sans frais : 1-800-667-0716

inquiries@pml.ca www.pml.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

P E M B R O K E

GESTION PRIVÉE DE PLACEMENT

Fonds de croissance internationale Pembroke – Parts de catégorie A

(antérieurement, Le Fonds de Croissance Internationale GBC - Parts de catégorie A)

APERÇU DU FONDS ~ Le 1 avril 2020

Ce document renferme des renseignements essentiels sur les parts du Fonds de croissance internationale Pembroke que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Gestion privée de placement Pembroke ltée au 1-800-668-7383 ou inquiries@pml.ca, ou visitez www.pml.ca. Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

BREF APERÇU			
Code du fonds	GBC313	Gestionnaire du fonds	Gestion privée de placement Pembroke
Date de création de la série	Le 31 octobre 1989	Gestionnaire de portefeuille	William Blair Investment Management LLC
Valeur totale au 29 février 2020	172 408 175 \$	Distributions	Annuellement, le 31 décembre (le cas échéant)
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,23 %*	Placement minimal	100 000 \$ (dans les différents fonds de la famille, 10 000 \$ si souscrit par l'intermédiaire d'un courtier inscrit; tranche additionnelle 500 \$)

*Depuis le 1er janvier 2018, aucuns frais de gestion ne sont imputés au fonds, ce qui réduit le RFG et les frais du fonds. Ces frais vous sont imputés directement. Se reporter à la rubrique « Autres frais » ci-après.

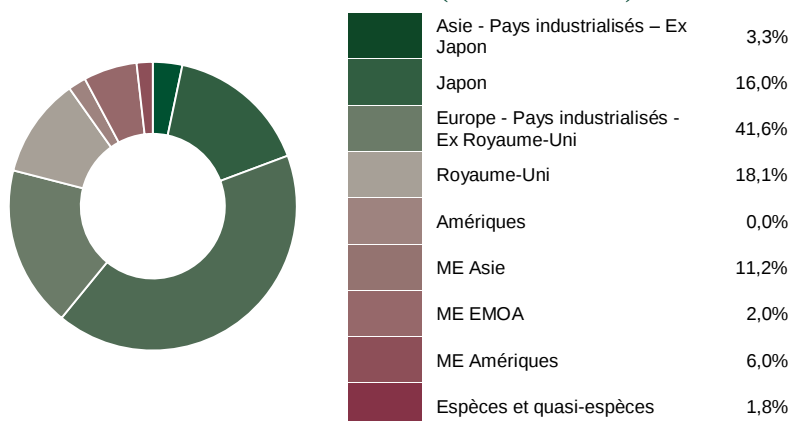
DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL ?

Le Fonds de croissance internationale Pembroke vise l'appréciation du capital à long terme en effectuant principalement des placements dans un portefeuille diversifié de petites ou moyennes sociétés étrangères situées à l'extérieur des États-Unis. L'analyse des placements du fonds consiste à combiner les avantages d'une analyse descendante au choix ascendant détaillé des titres. Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 29 février 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

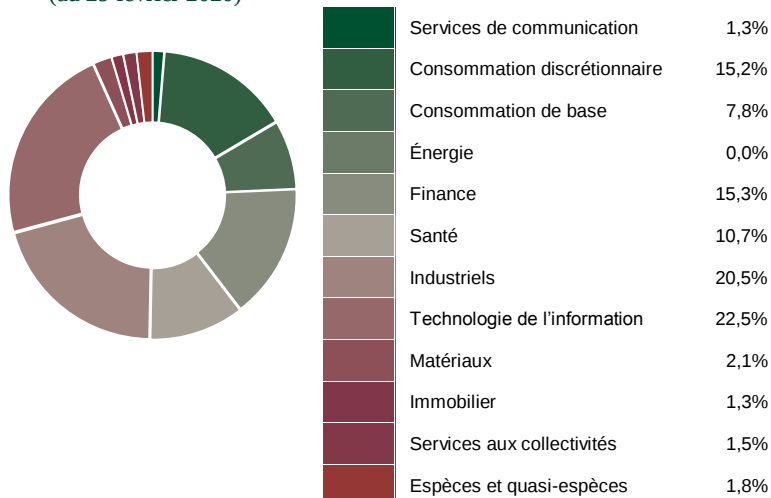
DIX PRINCIPAUX PLACEMENTS (au 29 février 2020)

	% de la valeur liquidative
Evolution Gaming Group	2,4%
Nihon M&A Center	2,2%
Indutrade	2,0%
Globant	1,8%
TIS	1,8%
Diploma	1,7%
Avast	1,6%
Beazley	1,6%
Euronext	1,6%
CyberArk Software	1,6%
Pourcentage total des dix principaux placements	18,3%
Nombre total des placements	114

ALLOCATION RÉGIONALE (au 29 février 2020)



RÉPARTITION SECTORIELLE, SELON GICS® (au 29 février 2020)



QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatiles varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatiles varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

NIVEAU DE RISQUE

Gestion privée de placement Pembroke Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ? » dans le prospectus simplifié du fonds.

AUCUNE GARANTIE

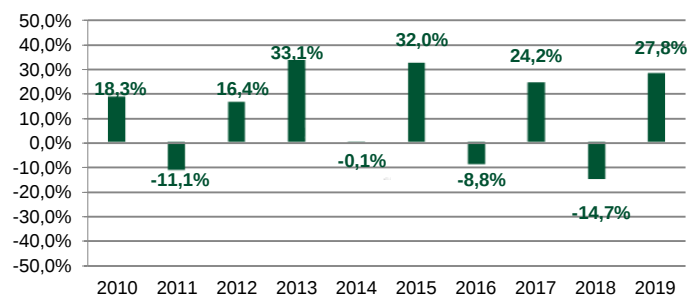
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS ?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de catégorie A du fonds au cours des dix dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

RENDEMENTS ANNUELS

Ce graphique indique le rendement des parts de catégorie A du fonds chacune des dix dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant quatre des dix dernières années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



MEILLEUR ET PIRE RENDEMENT SUR TROIS MOIS

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de catégorie A du fonds sur trois mois au cours des dix dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000\$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	22,2 %	30 juin 2009	vos placement augmenterait à 1 222 \$
Pire rendement	-13,5 %	31 octobre 2018	vos placement chuterait à 865 \$

RENDEMENT MOYEN

Au cours des dix dernières années, les parts de catégorie A du fonds ont généré un rendement annuel composé de 10,25 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds il y a dix ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 2 653 \$.

À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ ?

Aux investisseurs qui recherchent un placement à long terme dans différentes sociétés internationales et qui peuvent supporter les hauts et les bas du marché boursier.

N'investissez pas dans ce fonds si vous avez besoin d'une source de revenu régulier.

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de catégorie A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. FRAIS D'ACQUISITION

Il n'y a aucuns frais d'acquisition pour ce fonds, à l'exception des frais qui pourraient être exigés par les courtiers inscrits, par leurs propres services administratifs, correspondants à au plus 3 % du prix de souscription des titres au moment du placement lors d'une acquisition par l'entremise de courtiers inscrits.

2. FRAIS DU FONDS

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2019, les frais du fonds s'élevaient à **0,32 %** de sa valeur, ce qui correspond à **3,20 \$** sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

TAUX ANNUEL (en % de la valeur du fonds)	
RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds.	0,23 %*
RATIO DES FRAIS D'OPÉRATIONS (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,09 %
FRAIS DU FONDS	0,32 %*

* Depuis le 1^{er} janvier 2018, aucuns frais de gestion ne sont imputés au fonds, ce qui réduit le RFG et les frais du fonds. Ces frais vous sont imputés directement. Se reporter à la rubrique « *Autres frais* » ci-après. Pour payer ces frais, le gestionnaire du fonds rachète un nombre suffisant de parts de chaque investisseur pour pouvoir acquitter le montant des frais qui lui sont dus.

RENSEIGNEMENTS SUR LA COMMISSION DE SUIVI

Il n'y a aucune commission de suivi pour ce fonds.

3. AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous vendez ou échangez dans les 60 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
*Frais de gestion	Depuis le 1 ^{er} janvier 2018, vous payez directement les frais de gestion au gestionnaire du fonds et ces frais ne font pas partie du RFG. Le gestionnaire du fonds établit les frais de gestion en se fondant sur le montant des actifs qu'il gère pour vous. Ces frais représentent au plus 1,50 % et doivent être payés chaque mois. Une réduction des frais de gestion peut être appliquée à la discrétion du gestionnaire du fonds.

	Actifs gérés de 5 millions de dollars et moins		Actifs gérés de plus de 5 millions de dollars		
Actifs gérés	Moins de 1 million de dollars	Entre 1 million de dollars et 5 millions de dollars	Première tranche de 10 millions de dollars	Prochaine tranche de 15 millions de dollars	À partir de 25 millions de dollars
Frais de gestion	1,50%	1,50%	1,00%	0,85%	0,75%

ET SI JE CHANGE D'IDÉE ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Gestion privée de placement Pembroke ltée ou votre représentant. Ces documents et l'Aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Toronto :
150 King Street West
Suite 1210
Toronto (Ontario) M5H 1J9
Tél : 416-366-2550
Sans frais : 1-800-668-7383

Montréal :
1002, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 1700
Montréal (Québec) H3A 3S4
Tél : 514-848-0716
Sans frais : 1-800-667-0716

inquiries@pml.ca www.pml.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

P E M B R O K E

GESTION PRIVÉE DE PLACEMENT

Fonds concentré Pembroke – Parts de Catégorie A

APERÇU DU FONDS ~ Le 1 avril 2020

Ce document renferme des renseignements essentiels sur les parts de catégorie A du Fonds concentré Pembroke que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Gestion privée de placement Pembroke ltée au 1-800-668-7383 ou inquiries@pml.ca, ou visitez www.pml.ca. Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

BREF APERÇU			
Code du fonds	GBC991	Gestionnaire du fonds	Gestion privée de placement Pembroke ltée
Date de création de la série	Le 1 avril 2020*	Gestionnaire de portefeuille	Pembroke Management Ltd.
Valeur totale au 29 février 2020	31 958 447 \$	Distributions	Annuellement, le 31 décembre (le cas échéant)
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,04 %**	Placement minimal	100 000 \$ (dans les différents fonds de la firme; 10 000 \$ si souscrit par l'intermédiaire d'un courtier inscrit; tranche additionnelle 500 \$)

*Du 31 janvier 2018 à la date de cet aperçu du fonds, les parts de catégorie A de ce fonds étaient distribuées en vertu d'une dispense de l'obligation de prospectus.

** Ces frais vous sont imputés directement. Se reporter à la rubrique « Autres frais » ci-après.

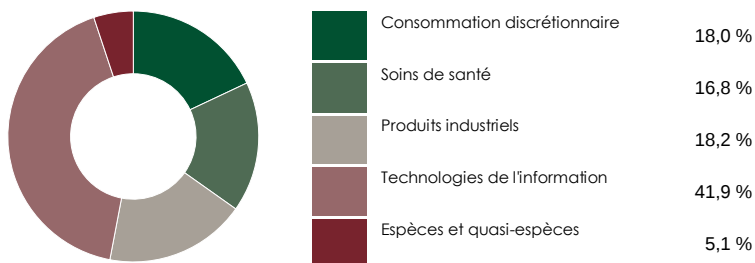
DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL ?

Le Fonds concentré Pembroke offre aux investisseurs une croissance à long terme par l'appréciation du capital, en investissant principalement dans un nombre limité de petites et moyennes entreprises américaines et canadiennes dont le potentiel de croissance est jugé supérieur à la moyenne ou qui semblent sous-évaluées. Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 29 février 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

DIX PRINCIPAUX PLACEMENTS (au 29 février 2020)

	% de la valeur liquidative
WNS Global Services	8,1%
Euronet Worldwide	6,7%
Globus Medical	6,5%
Kinaxis	6,5%
Charles River Laboratories	6,5%
MongoDB	6,1%
SiteOne Landscape Supply	5,6%
Stoneridge	5,5%
Franklin Covey	5,2%
Paycom	5,0%
Pourcentage total des dix principaux placements	61,7%
Nombre total de placements	18

RÉPARTITION DES PLACEMENTS (au 29 février 2020)



QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatile varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatiles varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

NIVEAU DE RISQUE

Gestion privée de placement Pembroke ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Puisqu'il s'agit d'un nouveau fonds, le niveau de risque ne constitue qu'une estimation faite par Gestion privée de placement Pembroke ltée. En règle générale, ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ? » dans le prospectus simplifié du fonds.

AUCUNE GARANTIE

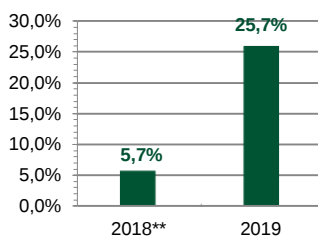
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS ?

Cette section vous indique le rendement annuel du fonds au depuis sa création. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

RENDEMENTS ANNUELS*

Ce graphique indique le rendement du fonds depuis le 31 janvier 2018**. La valeur du fonds n'a pas diminué. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds par le passé, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



*Du 31 janvier 2018 à la date de cet aperçu du fonds, les parts de catégorie A de ce fonds étaient distribuées en vertu d'une dispense de l'obligation de prospectus.

**La performance indiquée correspond à la performance du fonds pour la période du 31 janvier 2018 au 31 décembre 2019.

MEILLEUR ET PIRE RENDEMENT SUR TROIS MOIS*

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de catégorie A du fonds sur trois mois depuis le 31 janvier 2018. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000\$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	18,4 %	le 31 mars 2009	vos placement augmenterait à 1 184 \$
Pire rendement	-14,1 %	le 31 décembre 2018	vos placement chuterait à 859 \$

*Du 31 janvier 2018 à la date de cet aperçu du fonds, les parts de catégorie A de ce fonds étaient distribuées en vertu d'une dispense de l'obligation de prospectus.

RENDEMENT MOYEN*

Depuis sa création, les parts de catégorie A du fonds ont généré un rendement annuel composé de 15,96 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds lors de sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 355 \$.

*Du 31 janvier 2018 à la date de cet aperçu du fonds, les parts de catégorie A de ce fonds étaient distribuées en vertu d'une dispense de l'obligation de prospectus.

À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ ?

Le fonds s'adresse aux investisseurs qui recherchent un investissement à long terme et qui souhaitent une exposition spécifique aux États-Unis et au Canada, acceptent d'investir dans un petit nombre d'actions par rapport au fonds commun de placement habituel et peuvent tolérer le risque d'investir dans de petites sociétés.

N'investissez pas dans ce fonds si vous avez besoin d'une source de revenu régulier.

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de catégorie A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. FRAIS D'ACQUISITION

Il n'y a aucun frais d'acquisition pour ce fonds, à l'exception des frais qui pourraient être exigés par les courtiers inscrits, par leurs propres services administratifs, correspondants à au plus 3 % du prix de souscription des titres au moment du placement lors d'une acquisition par l'entremise de courtiers inscrits.

2. FRAIS DU FONDS

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les frais du fonds se composent des frais d'exploitation et des frais d'opérations. Au 31 décembre 2019, les frais du fonds s'élevaient à 0,26 % de sa valeur, ce qui correspond à 2,60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

TAUX ANNUEL (en % de la valeur du fonds)	
RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds.	0,04 %*
RATIO DES FRAIS D'OPÉRATIONS (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,22 %*
FRAIS DU FONDS	0,26 %*

* Le fonds était auparavant un fonds collectif et le RFG ne tenait pas compte de divers frais qui seront maintenant engagés alors qu'il s'agit d'un fonds commun de placement. Si le fonds avait été un fonds commun de placement distribué par voie de prospectus, les frais auraient été plus élevés. Le gestionnaire a l'intention de prendre en charge les dépenses du Fonds afin de maintenir le RFG du Fonds à environ 0,10 %.

RENSEIGNEMENTS SUR LA COMMISSION DE SUIVI

Il n'y a aucune commission de suivi pour ce fonds.

3. AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts de catégorie A que vous vendez ou échangez dans les 60 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de gestion	Vous payez directement les frais de gestion au gestionnaire du fonds et ces frais ne font pas partie du RFG. Le gestionnaire du fonds établit les frais de gestion en se fondant sur le montant des actifs qu'il gère pour vous. Ces frais représentent au plus 1,50 % et doivent être payés chaque mois. Une réduction des frais de gestion peut être appliquée à la discrétion du gestionnaire du fonds.

	Actifs gérés de 5 millions de dollars et moins		Actifs gérés de plus de 5 millions de dollars		
Actifs gérés	Moins de 1 million de dollars	Entre 1 million de dollars et 5 millions de dollars	Première tranche de 10 millions de dollars	Prochaine tranche de 15 millions de dollars	À partir de 25 millions de dollars
Frais de gestion	1,50%	1,50%	1,00%	0,85%	0,75%

ET SI JE CHANGE D'IDÉE ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Gestion privée de placement Pembroke Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'Aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Toronto :
150 King Street West
Suite 1210
Toronto (Ontario) M5H 1J9
Tél : 416-366-2550
Sans frais : 1-800-668-7383

Montréal :
1002, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 1700
Montréal (Québec) H3A 3S4
Tél : 514-848-0716
Sans frais : 1-800-667-0716

inquiries@pml.ca www.pml.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilières.ca.

P E M B R O K E

GESTION PRIVÉE DE PLACEMENT

Fonds concentré Pembroke – Parts de Catégorie F

APERÇU DU FONDS ~ Le 1 avril 2020

Ce document renferme des renseignements essentiels sur les parts de catégorie F du Fonds concentré Pembroke que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Gestion privée de placement Pembroke ltée au 1-800-668-7383 ou inquiries@pml.ca, ou visitez www.pml.ca. Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

BREF APERÇU			
Code du fonds	GBC991F	Gestionnaire du fonds	Gestion privée de placement Pembroke ltée
Date de création de la série	Le 1 avril 2020*	Gestionnaire de portefeuille	Pembroke Management Ltd.
Valeur totale au 29 février 2020	96 694 \$	Distributions	Annuellement, le 31 décembre (le cas échéant)
Ratio des frais de gestion (RFG)	S.O.*	Placement minimal	Distribution limitée**

*Du 15 octobre 2019 à la date de cet aperçu du fonds, les parts de catégorie F de ce fonds étaient distribuées en vertu d'une dispense de l'obligation de prospectus.

** Les parts de catégorie F du Fonds concentré Pembroke sont offertes, à la discrétion du gestionnaire, aux investisseurs qui sont inscrits à un programme de services assortis de frais ou à un programme intégré parrainé par un courtier et qui sont assujettis à des frais annuels fondés sur l'actif au lieu de commissions sur chaque opération.

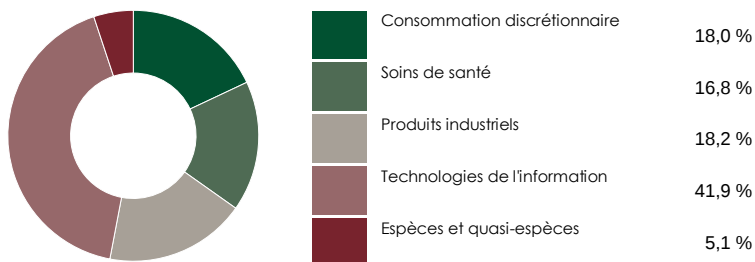
DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL ?

Le Fonds concentré Pembroke offre aux investisseurs une croissance à long terme par l'appréciation du capital, en investissant principalement dans un nombre limité de petites et moyennes entreprises américaines et canadiennes dont le potentiel de croissance est jugé supérieur à la moyenne ou qui semblent sous-évaluées. Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 29 février 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

DIX PRINCIPAUX PLACEMENTS (au 29 février 2020)

	% de la valeur liquidative
WNS Global Services	8,1%
Euronet Worldwide	6,7%
Globus Medical	6,5%
Kinaxis	6,5%
Charles River Laboratories	6,5%
MongoDB	6,1%
SiteOne Landscape Supply	5,6%
Stoneridge	5,5%
Franklin Covey	5,2%
Paycom	5,0%
Pourcentage total des dix principaux placements	61,7%
Nombre total de placements	18

RÉPARTITION DES PLACEMENTS (au 29 février 2020)



QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatile varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatiles varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

NIVEAU DE RISQUE

Gestion privée de placement Pembroke ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Puisqu'il s'agit d'un nouveau fonds, le niveau de risque ne constitue qu'une estimation faite par Gestion privée de placement Pembroke ltée. En règle générale, ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ? » dans le prospectus simplifié du fonds.

AUCUNE GARANTIE

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS ?

Cette section vous indique le rendement annuel du fonds au depuis sa création. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

RENDEMENTS ANNUELS

Cette information n'est pas disponible car les parts de catégorie F du fonds n'ont pas été distribuées en vertu d'un prospectus simplifié pour une année civile complète. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds par le passé, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

MEILLEUR ET PIRE RENDEMENT SUR TROIS MOIS

Cette information n'est pas disponible car les parts de catégorie F du fonds n'ont pas été distribuées en vertu d'un prospectus simplifié pour une année civile complète. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

RENDEMENT MOYEN

Cette information n'est pas disponible car les parts de catégorie F du fonds n'ont pas été distribuées en vertu d'un prospectus simplifié pour une année civile complète.

À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ ?

Le fonds s'adresse aux investisseurs qui recherchent un investissement à long terme et qui souhaitent une exposition spécifique aux États-Unis et au Canada, acceptent d'investir dans un petit nombre d'actions par rapport au fonds commun de placement habituel et peuvent tolérer le risque d'investir dans de petites sociétés.

N'investissez pas dans ce fonds si vous avez besoin d'une source de revenu régulier.

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de catégorie F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. FRAIS D'ACQUISITION

Il n'y a aucun frais d'acquisition pour ce fonds, à l'exception des frais qui pourraient être exigés par les courtiers inscrits, par leurs propres services administratifs, correspondants à au plus 3 % du prix de souscription des titres au moment du placement lors d'une acquisition par l'entremise de courtiers inscrits.

2. FRAIS DU FONDS

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les frais du fonds ne sont pas présentés car les parts de catégorie F du fonds n'ont pas été distribuées en vertu d'un prospectus simplifié pour une année civile complète.

RENSEIGNEMENTS SUR LA COMMISSION DE SUIVI

Il n'y a aucune commission de suivi pour ce fonds.

3. AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts de catégorie F du fonds.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts de catégorie F que vous vendez ou échangez dans les 60 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de gestion	Le gestionnaire appliquera au fonds des frais de gestion à l'égard des parts de catégorie F, calculés au taux annuel de 1,00 % , taxes applicables en sus. Ces frais de gestion seront cumulés quotidiennement et payés chaque mois. Le taux en vigueur s'appliquera à la Valeur liquidative, et sera imputé à titre de frais propres à cette catégorie.

ET SI JE CHANGE D'IDÉE ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Gestion privée de placement Pembroke Itée ou votre représentant. Ces documents et l'Aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Toronto :

150 King Street West
Suite 1210
Toronto (Ontario) M5H 1J9
Tél : 416-366-2550
Sans frais : 1-800-668-7383

Montréal :

1002, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 1700
Montréal (Québec) H3A 3S4
Tél : 514-848-0716
Sans frais : 1-800-667-0716

inquiries@pml.ca www.pml.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.